

P1D – 13/11/2014

**Mouvement interdépartemental des personnels enseignants du premier degré
Rentrée scolaire 2015**

Demande formulée au titre du handicap

Référence : BO n°42 du 13/11/2014

Destinataires : enseignants du 1^{er} degré

Dossier suivi par :

- Marie-Ange LABERTRANDIE (04.90.27.76.63) : bureau des affaires médicales
- Sibylle BORREDA (04.90.27.76.22) : bureau mouvement
- Chantal COURTIN (04.90.27.76.44) : bureau mouvement

Les enseignants qui sollicitent un changement de département au titre du handicap doivent déposer un dossier à l'attention du Docteur ARNAL - médecin de prévention - sous couvert du Bureau des Affaires Médicales (BAM) au pôle 1^{er} degré de la DSDEN 84.

Il convient de compléter le formulaire mis en ligne ce jour sur le site de la direction académique et de le renvoyer au P1D/BAM, accompagné des pièces justificatives demandées, **pour le jeudi 11 décembre 2014** - délai de rigueur.

Signataire : Gabriel DUBOC, chef du pôle 1^{er} degré - Moyens/RH

DOSSIER DE DEMANDE DE BONIFICATION AU TITRE DU HANDICAP
PHASE INTERDEPARTEMENTALE DU MOUVEMENT 2015

A renvoyer à la direction académique de Vaucluse – P1D **pour le 11 décembre 2014.**

NOM : Prénom :

Date de naissance : Situation de famille :

Nombre et âge des enfants à charge :

- Affectation actuelle : école :

à préciser : (TPD, PRO, TR, Tdep ... ECMA / ECEL / DIR...)

ville :

- Domicile : ville : Tél. :

Personne concernée :

Intéressé(e) Conjoint Enfant

Date de l'obtention de la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ou d'enfant handicapé :

Attention : la preuve de dépôt n'est pas acceptée. Seuls peuvent prétendre à une priorité de mutation au titre du handicap les bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Position actuelle :

(activité normale, CLM, CLD, disponibilité, congé parental, PACD, détachement...).

➤ **Pièces à joindre :**

✓ sous enveloppe close portant la mention « PLI CONFIDENTIEL A L'ATTENTION DU MEDECIN DE PREVENTION » :

- un courrier motivé au médecin de prévention
- les justificatifs de la situation à étudier : certificats médicaux, pathologie exacte, suivi médical, l'évolution prévisible...
- tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie de l'enseignant concerné.

✓ hors de l'enveloppe accompagnant cette fiche d'informations :

- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- copie des vœux demandés.

Cadre réservé à l'administration :

Date d'arrivée de la demande :

Date de transmission au médecin de prévention :

Pôle 1^{er} degré -
Moyens -
Ressources Humaines
(P1D)

Dossier suivi par
Marie-Ange Labertrandie
Téléphone
04 90 27 76 63
ou
04.90.27.76.22 ou 44
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
marie-ange.labertrandie
@ac-aix-marseille.fr
ou
ce.mouvement-84@ac-aix-
marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon
cedex 04

Horaires d'ouverture :
8h30 – 12h
13h30 – 16h30

Accès personnes à
mobilité réduite :
26 rue Notre Dame
des 7 douleurs